LE **POINT DE VUE**

de **Thierry Mallet**

Nous devons mieux protéger nos transports publics et ferroviaires

Ces jours-ci, les citoyens des Etats membres de l'Union européenne élisent leurs eurodéputés. Essentiel pour l'avenir de l'Europe, ce scrutin marque une échéance fondamentale pour un secteur trop souvent omis dans les débats : le transport. Pourtant, la libre circulation des personnes et des biens – principe fondateur de l'Union – repose sur son bon fonctionnement. Le Parlement européen joue un rôle central dans l'élaboration des politiques de transport et, aujourd'hui, 80 % de la législation le concernant s'élabore à Bruxelles.

Face aux défis écologiques, démographiques et économiques qui se présentent à nous, les réponses européennes nous permettent, aujourd'hui comme demain, d'assurer notre compétitivité, de défendre nos valeurs et de maintenir notre niveau d'exigence sociale, dans le souci constant de protéger les 9 millions de salariés européens du secteur. La mobilité se trouve ainsi à la croisée d'enjeux sociétaux majeurs : protection de l'environnement, santé publique, cohésion des territoires, numérique, emploi, conditions sociales… Face à des agglomérations qui ne cessent de grossir et où la congestion et la qualité de l'air affectent la qualité de vie, le transport public reste le moyen le plus respectueux de l'environnement pour assurer la mobilité des 185 millions d'Européens qui empruntent quotidiennement les transports publics et ferroviaires.

Pour toutes ces raisons, l'Union doit porter une politique forte en faveur du report modal, privilégier les investissements européens au bénéfice d'une mobilité durable et accompagner la transition énergétique au service des territoires et des déplacements du quotidien. A l'heure où l'Europe a déterminé les modalités d'ouverture à la concurrence des marchés des transports publics et ferroviaires, de nouveaux acteurs du numérique viennent rebattre les cartes.

Il n'a échappé à personne que le transport et le numérique sont intimement liés. Pour autant, ces dernières années, l'UE n'a pas pris en compte les impacts essentiels sur le transport de certaines législations relatives au numérique, ni même saisit la commission Transport du Parlement européen sur ces textes. A témoin, la directive Open Data sur l'ouverture et la réutilisation des données, qui prévoit des dispositions inéquitables à l'égard des entreprises de service public, dispositions qui viennent déstabiliser le marché.

> Le transport public reste le moyen le plus respectueux de l'environnement pour assurer la mobilité des 185 millions d'Européens.

Gardons-nous d'une certaine naïveté et d'une politique qui faciliterait l'hégémonie de géants du numérique non européens alors que les cinq plus grandes entreprises de transport dans le monde sont européennes (*). Il faut encourager leur compétitivité, tout en permettant l'émergence de nouveaux acteurs soumis aux mêmes règles et aux mêmes obligations.

Si l'Europe stimule l'innovation et finance des projets de recherche et de développement ambitieux, tel « Défi transports intelligents, verts et intégrés » du programme Horizon 2020, il est nécessaire qu'elle soit plus respectueuse du principe de subsidiarité et se garde de vouloir légiférer trop rapidement. C'est particulièrement le cas des outils MaaS (« Mobility as a service ») qui se mettent progressivement en place. Au service des voyageurs, ces dispositifs numériques proposent l'information, l'organisation des déplacements, l'achat de l'ensemble des modes de transport d'un territoire pour faciliter le report modal et limiter l'autosolisme. Il faut laisser les collectivités locales et les Etats membres expérimenter la mise en place de ces outils ; ils connaissent leur territoire et sont donc les plus aptes à satisfaire les besoins de mobilité au niveau local ou national.

Les entreprises de transports publics et ferroviaires veulent rappeler l'importance de placer la mobilité durable au premier rang des priorités européennes. Et pour répondre aux besoins des utilisateurs des transports publics et ferroviaires, et préserver l'intérêt général, le scrutin européen s'impose comme un rendez-vous à ne pas manquer.

Thierry Mallet PDG de Transdev, est président de l'Union des transports publics et ferroviaires.

** Deutsche Bahn, groupe SNCF, Transdev, First Group, groupe RATP.*